

Les handicapés manifestent contre « l'aumône de l'Etat »

La revalorisation de l'allocation est de 80 centimes par mois.

JEAN-MICHEL HUGUES DIT CILES

Alors qu'une revalorisation de 0.1% de l'allocation adulte handicapé (AAH) a été appliquée depuis le 1^{er} avril dernier, des membres de l'APF Jura vont se regrouper ce vendredi 29 avril devant la préfecture du Jura. Ils y déposeront des baguettes rassies pour protester symboliquement « devant le mépris que représente cette augmentation de l'AAH ! ».

Cette augmentation maximale accordée par le gouvernement en 2016, qui représente 80 centimes par mois, est jugée inacceptable par l'APF. Un million de personnes en situation de handicap et plus largement, plus de six millions de personnes qui relèvent des minima sociaux et un million de bénéficiaires de pensions d'invalidité, sont concernés. Selon sa représentante départementale Pierrette Jallet, « l'idéal serait un revenu d'existence équivalent au SMIC net, pour sortir les personnes en situation de handicap de l'état de pauvreté dans lequel elles sont maintenues. Ces dernières années, nous avons eu des augmentations de 5 à 10 € qui étaient faibles mais pas humiliantes et mesquines comme celle de cette année. Elles permettaient un léger (très léger) gain de pouvoir d'achat. L'AAH est de 808,46 €, le seuil de pau-



Isabelle Bienvenu participera à la manifestation de vendredi.

vreté est de 987 €. La raison de tout ça, c'est que le système de calcul du montant des minima sociaux (loi de finance 2016) a changé. Avant cette loi, ils étaient indexés sur l'inflation prévisionnelle, maintenant ils sont indexés sur l'inflation de l'année précédente. » Ce mécontentement se traduira par la mobilisation de plusieurs personnes en situation d'handicap ce ven-

dredi entre 10 h 30 et 11 h 30 à Lons-le-Saunier.

« 0,81 euros, c'est le prix d'une baguette »

« Symboliquement, nous allons rendre à l'état, sous forme de baguettes sèches, leur aumône ! Nous déposerons nos baguettes rassies devant la porte de la préfecture, et nous resterons le temps le temps qu'il faudra de-

vant, avec toutes les explications nécessaires ». Bien que la manifestation soit organisée par l'APF, toutes les associations amies seront les bienvenues, le but étant « de réveiller les consciences et de lutter en faveur de toutes les personnes en situation d'handicap ». En cas de mauvais temps, la manifestation sera seulement écourtée, mais en aucun cas annulée. ■